

**Version 2 du
16/10/2025**

GUIDE

DES ACTIONS DE FORMATION

2026



 **SDIS
POMPIERS 03**
DE L'ALLIER

SERVICE FORMATION

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
VERSIONS	5
PRÉFACE	6
AVANT-PROPOS INFORMATIONS	7
PROCÉDURE DE CANDIDATURE	8
RÉPERTOIRE DES ACTIONS DE FORMATION	9
FORMATIONS D'INTEGRATION	10
Formation d'intégration d'équipier	11
Formation d'intégration du sergent	12
Formation d'intégration du lieutenant 2 ^{ème} classe	13
Formation d'intégration du lieutenant 1 ^{ère} classe	14
Formation d'intégration du capitaine	15
FORMATIONS INITIALES	16
Module apprenant	17
Equipier Prompt secours	18
Equipier S.S.U.A.P.	19
Equipier P.P.A.B.E.	20
Prérequis INC	21
Equipier incendie	22
Equipier secours routiers	23
Module complémentaire P.P.A.B.E. (ex-JSP)	24
Module complémentaire incendie ex-JSP	25
FORMATIONS de PROFESSIONNALISATION et de PERFECTIONNEMENT	26
Chef d'équipe SPP	27
Chef d'équipe GOC S.S.U.A.P. engagement différencié	28
Chef d'équipe SPV	29
Chef d'agrès une équipe S.S.U.A.P. / P.P.A.B.E.	30
Chef d'agrès une équipe SR	31
Chef d'agrès une équipe MEA	32
Chef d'agrès tout engin SPP	33
Chef d'agrès tout engin	34
FMPA Sous-officier de garde SOG	35
Officier de garde SPV	36
Formation des chefs de centre et adjoints	37
Chef de groupe LTN 2C – LTN SPV	38
Formation de professionnalisation du lieutenant 1 ^{ère} classe	39

Manager des Risques de Sécurité Civile	40
Chef de colonne	41
Chef de site	42
FMPA Chaîne de commandement	43
FORMATIONS SPECIFIQUES JSP	44
Journée inter-écoles cycle 3	45
Brevet JSP	46
LES SPECIALITES	47
Conducteur de véhicules de secours >3.5t et <4.5t	48
Formateur COD VS 4,5 t	50
Permis C	51
Conducteur d'engin pompe COD 1	52
Conducteur de véhicule tout terrain VL - COD 2 VLTT	53
Conducteur CCR - COD CCR	54
Conducteur de véhicule tout terrain PL-VL COD 2	55
Conducteur MEA - COD 6	56
Habilitation MEA Magirus	57
Habilitation MEA Rosenbauer	58
Habilitation MEA Camiva	59
Permis bateau eaux intérieures	60
Permis bateau côtier	61
Conducteur d'embarcation - COD 4	62
Formateur de conducteur hors chemin	63
Formateur M.E.A.	64
Accompagnateur de proximité	65
Formateur accompagnateur	66
Concepteur de formation	67
Equipier feux de forêts	68
Chef d'agrès feux de forêts	69
Chef de groupe feux de forêts	70
Animateur JSP	71
Formateur aux premiers secours – PAE FPS	72
Formateur en secours routiers - FOR SR	74
Chef d'unité sauvetage déblaiement USAR 2	75
Equipier/ chef d'équipe intervention RCH - RCH 2	76
Chef de CMIC – RCH3	77
Chef d'unité SMPM	78
Nageur sauveteur SAV 1 / SEV	79
Scaphandrier autonome léger SAL 1	80

Chef d'unité SAL - SAL 2	81
Opérateur de traitement des appels d'urgence – Opérateur de coordination opérationnelle - OTAU-OCO	82
Chef de salle opérationnelle	84
Agent prévention	85
Préventionniste	86
Opérateur des activités physiques - EAP1	87
FORMATIONS HORS DEPARTEMENT	88
LES FORMATIONS HORS CNFPT	89
LES FORMATIONS CNFPT	93
FICHE DE CANDIDATURE 2026	95
PLANIFICATION 2026	97

VERSIONS

Version	Formation	Mois	Modifications
2 EN VIGUEUR	TOUTES FORMATIONS - QR Code	Tous	Correction de l'adresse pour accéder à la fiche de candidature > arrivée sur le portail, en se logant, la page pour télécharger la fiche s'ouvre.
	Formations CNFPT	Tous	Définition d'un QR Code pour accéder au catalogue du CNFPT. Lien URL inchangé.
	Formation Continue de formateurs PSE	Janvier	Session du 25 janvier déplacée au 10
	ex COD 3 : Prévention des risques routiers et module complémentaire conduite tout terrain	Mars Avril	Intégration des dates pour la prévention des risques routiers et du module complémentaire conduite tout terrain (ex COD 3)
	COD 6	Février Juin Juillet	Visibilité des formations sur une ligne avec la création d'une formation COD 6 Rosenbauer, d'une COD 6 Magirus et d'une COD 6 Camiva. Dates inchangées.
	FDF	Février Mars Avril Mai Juin Juillet	Affectation des lieux de stage
	FMPA SAL	Avril Octobre	Suppression des sessions 2.3 et 4.3 > en surnombre
	Pré requis INC Weekends	Avril	Répartition sur 4 jours et non 5
	Pré requis INC Weekends	Octobre	Répartition sur 4 jours et non 5
	CA 1 équipe SSUAP PPABE SPV	Mai	Etendue du 5ème jour au samedi 30 mai
	Formateur aux premiers secours	Fiche	Explications sur le parcours de formation
	Formateur aux premiers secours Session 1	Janvier	Jours 1 à 5 : sur 5 jours bloqués et non 3 jours, soit du 19 au 23 janvier. Comprend les 3 jours de PIC F et les 2 premiers jours de PAE FPSE
	Formateur aux premiers secours Session 1	Avril	Ajout du jour 8 : le 22 avril pour poursuivre la PAE FPSE
	Formateur aux premiers secours Session 1	Juin	Ajout du jour 10 : le 30 juin pour l'examen
	Formateur aux premiers secours Session 2	Septembre	Début d'une deuxième session. Le parcours se terminera en 2027 avec un examen fin mars 2027. Planification des dates à définir
	Equipier SSUAP week ends	Décembre	Le 05 décembre : jour 5/5 et non 4/5
1	TOUTES FORMATIONS	Tous	Edition de la version 1 du 02/10/2025

/ PRÉFACE

Dans notre société où les risques évoluent rapidement et où les attentes ne cessent d'augmenter, la formation des sapeurs-pompiers se doit d'être claire, rigoureuse et adaptée à la réalité du terrain.

Aux formateurs du SDIS 03, je veux dire combien votre rôle compte. Ce que vous transmettez n'est ni figé, ni parfait : c'est une expérience vivante, une recherche constante d'amélioration. Former, c'est accepter le doute, écouter les retours d'expérience, reconnaître que l'on peut toujours faire mieux. C'est aussi rappeler l'importance de s'interroger, d'oser remettre en question nos pratiques pour garantir la sécurité, l'efficacité et la solidarité au sein de nos équipes.

Aux stagiaires et jeunes sapeurs-pompiers, j'adresse un message de responsabilité. La formation qui débutera pour vous ne sera jamais achevée : il y aura toujours un geste à réapprendre, un risque à mieux anticiper, un collègue à soutenir dans l'adversité. Ce parcours, parfois difficile, doit vous encourager à rester ouverts : aux conseils, aux évolutions techniques, mais surtout à l'humilité face à un métier où l'on ne maîtrise jamais tout.

Le SDIS 03 porte des valeurs anciennes et exigeantes : solidarité, sens du service, respect, mémoire du devoir accompli. Nous avons le devoir de les faire vivre, de les questionner et de les rendre chaque jour plus fortes, face à des risques nouveaux et des exigences grandissantes.

Notre engagement collectif n'est pas sans faille : ce qui compte, ce sont nos efforts sincères pour progresser, transmettre, apprendre les uns des autres et rester dignes de la confiance de ceux qui comptent sur nous. La force d'un service, comme celle d'un individu, tient dans sa capacité à reconnaître ses limites, à apprendre de ses erreurs et à avancer ensemble.

C'est dans cet esprit que s'ouvre chaque nouvelle formation : exigeante mais humaine, ambitieuse mais lucide. Ensemble, formateurs et stagiaires, ouvrons la voie d'un SDIS à la hauteur de sa mission, conscient de ses défis, capable de progrès, fidèle à ses valeurs.



Colonel Hors-classe Philippe SANSA
Chef de corps, Directeur départemental du SDIS de l'Allier

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line.

AVANT-PROPOS INFORMATIONS

Objet – Affichage de l'offre de formation

Ce document vise à lister les actions de formations. Les agents retrouveront une fiche module pour chaque formation ainsi qu'un planning de formation édité pour l'année.

Les formations non planifiées sont listées dans le guide. Les dates restent à définir pour celles-ci, mais les candidatures peuvent être émises.

La planification est accessible à la fin du guide avec un récapitulatif des dates par module de formation.

Ce guide des actions de formation est unique, sans versions différentes selon le statut. La précision du statut est apportée en haut de chaque module de formation.

Sémantique

Les formations d'intégration concernent les SPP. Les formations initiales concernent les SPV.
Référence : arrêté du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires.

Agents conventionnés

Pour les stagiaires conventionnés par leur employeur, veillez à suivre la procédure indiquée dans le Règlement de formation. Le Groupement du développement du volontariat peut répondre à vos questions sur ce sujet.

Fiche de candidature

La fiche de candidature est unique, elle est à destination des formateurs et des stagiaires. Privilégiez le transit des candidatures par voie dématérialisée : le formulaire est un PDF qui peut être renseigné.

Arbitrages

Les arbitrages définiront les formateurs pour 6 mois. Les arbitrages des stagiaires seront consolidés au plus tard tous les 3 mois. Le second semestre permet d'avoir une projection sur toute l'année.

Agents mineurs

Chaque chef de structure, lors de la validation de la candidature d'un agent mineur, devra s'assurer que l'agent a la possibilité de se rendre sur les lieux de la formation. Aucun stagiaire mineur ne pourra être hébergé.

PROCÉDURE DE CANDIDATURE

L'agent désireux de participer à une formation transmet une fiche individuelle de candidature stagiaire (disponible à la fin de ce guide ou sur extranet) dûment complétée à son chef de structure en prenant soins de respecter les délais fixés ; sur ce point, l'officier formation du groupement territorial est l'interlocuteur privilégié pour disposer des informations.

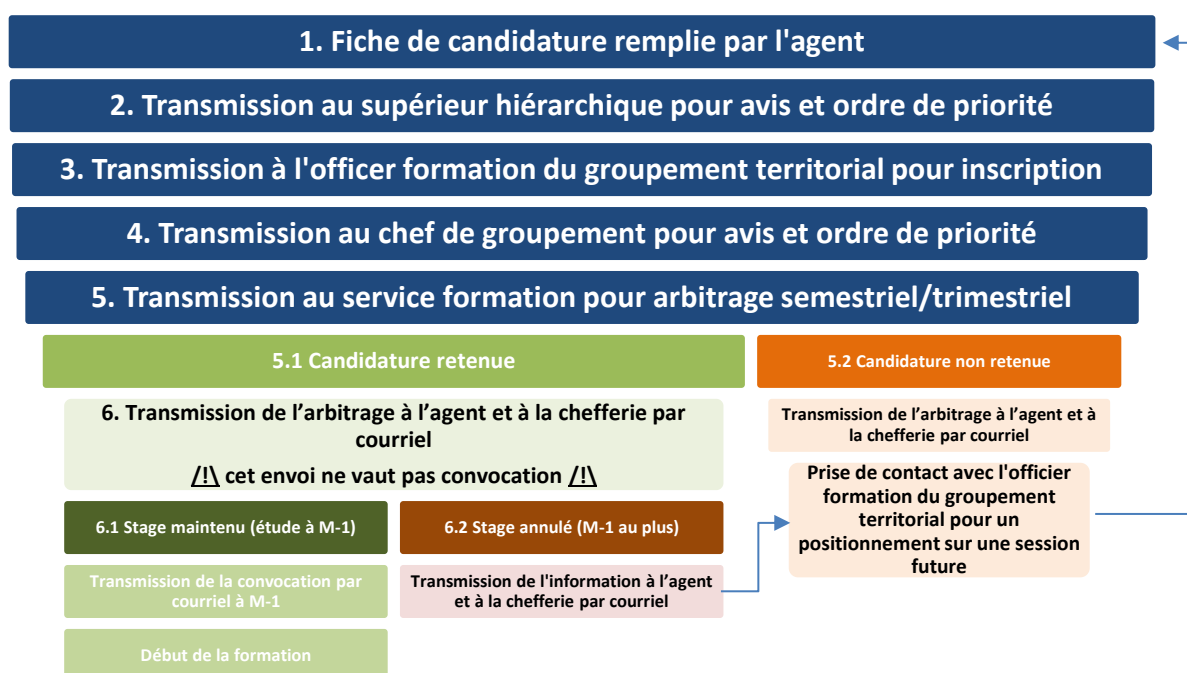
Chaque chef de structure regroupe les candidatures de son centre/service et indiquera pour chacune d'elles un avis et un ordre de priorité. Chaque étude de candidature doit tenir compte des paramètres suivants :

- Respect des prérequis et des conditions d'accès
- Priorisation dans le centre
- Dépôt d'un avis motivé s'il est non prioritaire ou défavorable

L'officier formation du groupement territorial ou le service formation pour les agents de l'état-major recueille les candidatures et procède aux inscriptions sur le logiciel métier. Il soumet l'ensemble au chef de groupement territorial/fonctionnel.

Les chefs de groupement émettent un avis et un ordre de priorité.

Le service formation procède à l'arbitrage départemental avec les officiers formation des groupements territoriaux détenteurs des directives données par les chefs de groupements.



RÉPERTOIRE DES ACTIONS DE FORMATION

FORMATIONS D'INTEGRATION



Formation d'intégration d'équipier

- ☒ SPP
- ☐ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre recruté en qualité de SPP

Durée

- 12 semaines

Compétences attendues

- Réaliser un sauvetage ou une mise en sécurité
- Sécuriser la zone d'intervention
- Eteindre un incendie
- Agir en qualité d'équipier prompt-secours
- Agir en qualité d'équipier secours d'urgences aux personnes
- Intervenir au sein d'une équipe de secours routier
- Intervenir pour une mission de protection des personnes, des biens et de l'environnement
- Intervenir pour une mission impliquant des animaux
- Agir selon les règles relatives à la santé, sécurité qualité de vie en service
- S'impliquer dans son emploi
- Agir au sein d'un collectif
- Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels

Equipe pédagogique

Formateurs: FOR ACC ou ACC PRO

Psychologue

Assistants de prévention et/ou correspondants de formation

Formation d'intégration du sergent

- ☒ SPP
- ☐ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre sergent SPP

Durée

- 15 jours

Compétences attendues

- Commander un sauvetage ou une mise en sécurité
- Sécuriser la zone d'intervention
- Participer à l'extinction d'un incendie avec un MEA
- Commander un véhicule de secours et d'assistance aux victimes
- Commander un engin de secours routier
- Commander un véhicule tout usage

Equipe pédagogique

- **RP** : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / CA 1EQ minimum
- **Formateurs** : FOR ACC ou ACC PRO / CA 1EQ minimum

Formation d'intégration du lieutenant 2^{ème} classe

- ☒ SPP
- ☐ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre lieutenant de deuxième classe SPP

Durée

- 4 semaines

Compétences attendues

- Encadrer les équipes de proximité
- Coordonner les activités péri-opérationnelles des équipes de proximité afin de maintenir le potentiel opérationnel conformément aux règles de l'établissement
- Participer à l'évaluation des agents placés sous sa responsabilité

Equipe pédagogique

Formation dispensée par l'ENSOSP

Formation d'intégration du lieutenant 1^{ère} classe

- ☒ SPP
- ☐ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

Etre lieutenant 1 ère classe SPP
Avoir suivi une FIB par le CNFPT
Etre accompagnateur de proximité
Avoir suivi une compréhension à l'emploi de CATE

Durée

- 29 semaines

Compétences attendues

- Commander en position de COS
- Commander en position de chef de secteur
- Assurer les fonctions dédiées en poste de commandement
- Assurer les fonctions dédiées en salle opérationnelle de type CODIS, ou de type « PC exploitant » ou « PC communal »
- Réaliser seul une reconnaissance opérationnelle
- Gérer l'activité de la garde
- Réaliser les missions fonctionnelles et encadrer les personnels en CIS ou service fonctionnel

Equipe pédagogique

Formation dispensée par l'ENSOSP

Formation d'intégration du capitaine

- ☒ SPP
- ☐ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

Etre capitaine SPP
Avoir suivi une FI A par le CNFPT
Etre accompagnateur de proximité
Avoir suivi une compréhension à l'emploi de CATE

Durée

- 32 semaines

Compétences attendues

- Commander en position de COS
- Commander en position de chef de secteur
- Assurer les fonctions dédiées en poste de commandement
- Assurer les fonctions dédiées en salle opérationnelle de type CODIS, ou de type « PC exploitant » ou « PC communal »
- Réaliser seul une reconnaissance opérationnelle
- Gérer l'activité de la garde
- Réaliser les missions fonctionnelles et encadrer les personnels en CIS ou service fonctionnel

Equipe pédagogique

Formation dispensée par l'ENSOSP

FORMATIONS INITIALES



Module apprenant

- ☐ SPP
- ☒ SPV
- ☒ SDS
- ☒ JSP

Conditions d'accès

Nouvel intégration au sein du SDIS03

Durée

1 jour

Compétences attendues

Découvrir l'institution

Agir selon les règles relatives à la santé, sécurité qualité de vie en service

Décrire les éléments de protection individuelle en dotation

Connaitre le cadre réglementaire de la conduite opérationnelle

Guider un véhicule

Equipe pédagogique

Formateurs : FOR ACC ou ACC PRO

Psychologue

Assistants de prévention et/ou correspondants de formation

Equipier Prompt secours



Conditions d'accès

Etre titulaire du module apprenant pour les SPV ou être JSP4 et candidat au brevet

Durée

- 5 jours bloqués ou 5 samedis

Compétences attendues

- Assurer la protection de la victime, alerter et réaliser un bilan
- Assurer seul la prise en charge en urgence d'une personne victime d'une détresse vitale
- Appliquer seul les techniques de premiers secours sur une victime ne présentant pas de détresse vitale
- Assurer la surveillance d'une victime dans l'attente de sa prise en charge ou de son transfert

Equipe pédagogique

RP : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / PAE FPS

Formateurs : FOR ACC ou ACC PRO / PAE FPS

Assistants : possible

Equipier S.S.U.A.P.

- ☐ SPP
- ☒ SPV
- ☒ SDS
- ☒ JSP

Conditions d'accès

Etre titulaire du module prompt secours

Durée

- 5 jours bloqués ou 5 samedis

Compétences attendues

Veiller à la sécurité

Intégrer la chaîne des secours en tant qu'équipier

Réaliser un bilan

Réaliser des gestes techniques adaptés

Conditionner et transporter une victime

Veiller au respect des règles d'hygiène

Equipe pédagogique

RP : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / PAE FPS

Formateurs : FOR ACC ou ACC PRO / PAE FPS

Assistants : possible

Equipier P.P.A.B.E.

- ☐ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

Etre titulaire du module prompt secours

Durée

- 2,5 jours

Compétences attendues

Participer à la protection des personnes et des biens
Participer à la protection de l'environnement
Intervenir lors d'évènements climatiques
Intervenir en présence d'un animal blessé en danger ou menaçant
Procéder à la destruction d'hyménoptères

Equipe pédagogique

RP : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté)

Formateurs : FOR ACC ou ACC PRO

Assistants : possible

Prérequis INC

- ☐ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

Etre titulaire du module P.P.A.B.E.

Durée

4 jours

Compétences attendues

Analyser l'environnement opérationnel et identifier les risques
Utiliser les équipements et matériels dédiés aux sauvetages et aux mises en sécurité
Réaliser un dispositif d'extinction

Equipe pédagogique

RP : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté)

Formateurs : FOR ACC ou ACC PRO

Assistants : possible

Equipier incendie

- ☐ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

Etre titulaire du module prérequis incendie

Durée

5 jours

Compétences attendues

Utiliser les équipements et matériels dédiés aux sauvetages et aux mises en sécurité

Prendre en compte les impliqués

Analyser l'environnement opérationnel et identifier les risques

Mettre en place les zonages opérationnels

Réaliser un dispositif d'extinction

Exploiter les capacités des équipements d'extinction

Equipe pédagogique

RP : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté)

Formateurs : FOR ACC ou ACC PRO

Assistants : possible

Equiper secours routiers

- ☐ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Avoir 1 an d'équipier SUAP/INC/PPBE
- Etre affecté prioritairement dans un CS doté d'un moyen SR

Durée

- 4 jours

Compétences attendues

- Assurer le balisage et la protection d'un accident routier
- Désincarcérer une victime
- Participer à l'extraction de la victime

Equipe pédagogique

- **RP** : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / FOR SR
- **Formateurs** : FOR ACC ou ACC PRO / FOR SR
- **Assistants** : possible

Module complémentaire P.P.A.B.E. (ex-JSP)

- ☐ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

Etre titulaire du brevet JSP
Etre engagé en tant que SPV

Durée

0,5 jours

Compétences attendues

Participer à la protection des personnes et des biens
Participer à la protection de l'environnement Intervenir lors
d'évènements climatiques

Equipe pédagogique

RP : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / PAE FPS

Formateurs : FOR ACC ou ACC PRO / PAE FPS

Assistants : possible

Module complémentaire incendie ex-JSP

- ☐ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

Etre titulaire du brevet JSP
Etre engagé en tant que SPV

Durée

0,5 jours

Compétences attendues

Réaliser un sauvetage ou une mise en sécurité
Sécuriser la zone d'intervention
Eteindre un incendie

Equipe pédagogique

RP : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / PAE FPS

Formateurs : FOR ACC ou ACC PRO / PAE FPS

Assistants : possible

FORMATIONS de PROFESSIONNALISATION et de PERFECTIONNEMENT



Chef d'équipe SPP

- ☒ SPP
- ☐ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre caporal SPP
- Avoir 1 an d'ancienneté à partir de la date de recrutement en tant qu'agent SPP

Durée

- 6 jours (1 jour SUAP/GOC + 5 jours INC)

Compétences attendues

- Analyser le contexte, identifier les situations complexes et rendre compte à son chef d'agrès
- Réaliser, sur prescription médicale, des actes de soins d'urgence adapté à la situation caractérisée d'une victime
- Utiliser les équipements et matériels dédiés aux sauvetages et aux mises en sécurité
- Prendre en compte les impliqués
- Analyser l'environnement opérationnel et identifier les risques
- Mettre en place les zonages opérationnels
- Réaliser un dispositif d'extinction
- Exploiter les capacités des équipements d'extinction

Equipe pédagogique

- **RP** : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / CE minimum
- **Formateurs** : FOR ACC ou ACC PRO / CE minimum

Chef d'équipe GOC S.S.U.A.P. engagement différencié

- ☐ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre équipier SSUAP avec 3 ans d'ancienneté
- Avoir 3 ans d'ancienneté

Durée

- 1 jour

Compétences attendues

- Analyser le contexte, identifier les situations complexes et rendre compte à son chef d'agrès
- Réaliser, sur prescription médicale, des actes de soins d'urgence adapté à la situation caractérisée d'une victime

Equipe pédagogique

- **RP** : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / CE minimum
- **Formateurs** : FOR ACC ou ACC PRO / CE minimum

Chef d'équipe SPV

- ☐ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre équipier SSUAP/PPBE/INC
- Avoir 3 ans d'ancienneté

Durée

- 6 jours (1 jour SSUAP/GOC + 5 jours)

Compétences attendues

- Analyser le contexte, identifier les situations complexes et rendre compte à son chef d'agrès
- Réaliser, sur prescription médicale, des actes de soins d'urgence adapté à la situation caractérisée d'une victime
- Utiliser les équipements et matériels dédiés aux sauvetages et aux mises en sécurité
- Prendre en compte les impliqués
- Analyser l'environnement opérationnel et identifier les risques
- Mettre en place les zonages opérationnels
- Réaliser un dispositif d'extinction
- Exploiter les capacités des équipements d'extinction

Equipe pédagogique

- **RP** : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / CE minimum
- **Formateurs** : FOR ACC ou ACC PRO / CE minimum
- **Assistants** : possible

Chef d'agrès une équipe S.S.U.A.P. / P.P.A.B.E.

- ☐ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Avoir 3 ans d'ancienneté dans le grade de caporal
- Etre chef d'équipe

Durée

- 5 jours

Compétences attendues

- Analyser le contexte, identifier les situations complexes
- Identifier les risques
- Définir sa technique opérationnelle
- Rendre compte de la situation
- Assurer la sécurité immédiate, adaptée et permanente des intervenants, de la victime et des autres personnes
- Faire réaliser un bilan des victimes et la prise en charge
- Diriger l'immobilisation, le relevage et le transport d'une victime
- Veiller en permanence au respect des règles d'hygiène et d'asepsie
- Commander son équipe

Equipe pédagogique

- RP : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / CA 1EQ minimum
- Formateurs : FOR ACC ou ACC PRO / CA 1EQ minimum

Chef d'agrès une équipe SR

- ☐ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre équipier SR
- Avoir 1 an de chef d'agrès 1 équipe SSUAP/PPBE
- Etre affecté prioritairement dans un CS doté d'un moyen SR

Durée

- 4 jours

Compétences attendues

- Analyser le contexte, identifier les situations complexes
- Rendre compte de la situation
- Ordonner la protection de la zone d'intervention
- Définir la technique de désincarcération d'une victime
- Commander la désincarcération

Equipe pédagogique

- **RP** : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / FOR SR / CA 1EQ minimum
- **Formateurs** : FOR ACC ou ACC PRO / FOR SR / CA 1EQ minimum

Chef d'agrès une équipe MEA

- ☐ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Avoir 1 an de chef d'agrès 1 équipe SSUAP/PPBE
- Etre affecté prioritairement dans un CS doté d'un moyen MEA

Durée

- 3 jours

Compétences attendues

- Analyser le contexte, identifier les situations complexes
- Rendre compte de la situation
- Définir la technique opérationnelle et les équipements et matériels dédiés aux sauvetages et mises en sécurité
- Organiser la prise en compte des impliqués
- Analyser l'environnement opérationnel
- Identifier les risques
- Définir ou établir les zonages opérationnels
- S'intégrer dans un dispositif d'extinction avec un MEA
- Utiliser les capacités des équipements d'un MEA
- Participer aux déblais et à la surveillance après extinction

Equipe pédagogique

- **RP** : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / COD 3 / CA 1EQ minimum
- **Formateurs** : FOR ACC ou ACC PRO / COD 3 / CA 1EQ minimum

Chef d'agrès tout engin SPP

- ☒ SPP
- ☐ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre adjudant SPP avec la fonction de chef d'agrès tout engin

Durée

- 10 jours

Compétences attendues

- Etre 1er COS sur une opération incendie
- Analyser la situation opérationnelle
- Prendre la direction d'un sauvetage
- Faire assurer l'alimentation pérenne d'un dispositif hydraulique
- Diriger la manœuvre d'extinction
- Faire assurer les actions de protection avec le matériel adapté
- S'intégrer dans un dispositif dirigé par un COS ou un chef de secteur
- Ordonner et contrôler les actions des équipes
- Rendre compte, informer le COS ou le chef de secteur des évolutions de la situation

Equipe pédagogique

RP : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / CATE minimum

Formateurs : FOR ACC ou ACC PRO / CATE minimum

Chef d'agrès tout engin

- ☐ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Avoir 6 ans d'ancienneté dans le grade de sergent (2 ans pour les chefs ou adjoints des CS ou CPI)
- Etre chef d'agrès 1 équipe SUAP/PPBE

Durée

- 8 jours (3 jours de GOC CATE + 5 jours de pratique)

Compétences attendues

- Etre 1er COS sur une opération incendie
- Analyser la situation opérationnelle
- Prendre la direction d'un sauvetage
- Faire assurer l'alimentation pérenne d un dispositif hydraulique
- Diriger la manœuvre d'extinction
- Faire assurer les actions de protection avec le matériel adapté
- S'intégrer dans un dispositif dirigé par un COS ou un chef de secteur
- Ordonner et contrôler les actions des équipes
- Rendre compte, informer le COS ou le chef de secteur des évolutions de la situation

Equipe pédagogique

- **RP :** CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / CA TE minimum
- **Formateurs :** FOR ACC ou ACC PRO / CA TE minimum

FMPA Sous-officier de garde SOG

- ☒ SPP
- ☐ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre adjoint au chef d'équipe en poste et ne pas avoir suivi la formation SOG

Durée

- 2 jours)

Compétences attendues

- Coordonner et réguler les activités collectives et individuelles de la garde
- Veiller à l'application du règlement intérieur et des différentes consignes
- Participer à l'évaluation professionnelle des agents placés sous sa responsabilité

Equipe pédagogique

RP : chef de CSP ou adjoint / officier de garde expérimenté

Formateurs : FOR ACC / PATS et SPP des services fonctionnels

Officier de garde SPV

- ☐ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre lieutenant
- Etre chef d'agrès engins pompes incendie (ou chef d'agrès tout engin)
- Sur avis du chef de groupement territorial

Durée

- 5 jours hors FOAD

Compétences attendues

- Encadrer les équipes de proximité
- Coordonner les activités péri-opérationnelles des équipes de proximité afin de maintenir le potentiel opérationnel conformément aux règles de l'établissement
- Participer au suivi des agents placés sous sa responsabilité

Equipe pédagogique

- Formation dispensée par l'ENSOSP

Formation des chefs de centre et adjoints

- ☐ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre chef de centre ou adjoint chef de centre

Durée

- 4 jours

Compétences attendues

- Explication rôle et attentes
- Découverte des différents services du SDIS
- Management

Equipe pédagogique

RP : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / Chef de centre minimum

Chef de groupe LTN 2C – LTN SPV

- ☒ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre lieutenant de deuxième classe SPP ou Lieutenant SPV

Durée

- 5 jours d'EAD + Formation à Distance (exercices théoriques à distance à valider) + 3 semaines sur site

Compétences attendues

- Commander en position de COS
- Commander en position de chef de secteur
- Assurer les fonctions dédiées en poste de commandement
- Assurer les fonctions dédiées en salle opérationnelle de type CODIS, ou de type « PC exploitant » ou « PC communal »
- Réaliser seul une reconnaissance opérationnelle

Equipe pédagogique

Formation dispensée par l'ENSOSP

Formation de professionnalisation du lieutenant 1^{ère} classe

- ☒ SPP
- ☐ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

Etre lieutenant 1 ère classe SPP
Etre titulaire de la FILT2C

Durée

- 5 semaines

Compétences attendues

Réaliser les missions fonctionnelles et encadrer les personnels
en CIS ou service fonctionnel

Equipe pédagogique

Formation dispensée par l'ENSOSP

Manager des Risques de Sécurité Civile

- ☒ SPP
- ☐ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre capitaine SPP

Durée

- 4 semaines

Compétences attendues

- Assurer une veille permanente de l'évolution des risques et des menaces
- Analyser les risques et en mesurer les différents enjeux
- Décliner, en lien avec les partenaires institutionnels et en impliquant les citoyens, les dispositifs nationaux et locaux de planification, de préparation opérationnelle
- Adapter l'organisation locale de la réponse du service conformément à la doctrine nationale pour répondre aux risques et aux menaces
- Adapter l'organisation de son entité et proposer des actions innovantes
- Faciliter le maintien et le développement du niveau de performance de l'ensemble des équipes en prenant en compte les exigences interservices
- Initier ou coordonner des actions de promotion du modèle français de Sécurité Civile Valoriser les actions du SIS dans la société civile Apporter des éléments de réponse aux problématiques de Sécurité Civile

Equipe pédagogique

Formation dispensée par l'ENSOSP

Chef de colonne

- ☒ SPP
- ☐ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre capitaine SPP

Durée

- Enseignement à distance : 1 journée de présentation + 3 jours de préparation
- 3 semaines sur site

Compétences attendues

- Commander en position de COS
- Commander en position de chef de secteur
- Assurer les fonctions dédiées en poste de commandement de site
- Assurer les fonctions en centre opérationnel
- Réaliser seul une reconnaissance opérationnelle

Equipe pédagogique

- Formation dispensée par l'ENSOSP

Chef de site

- ☒ SPP
- ☐ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre commandant

Durée

Compétences attendues

- Commander en position de COS
- Commander en position de chef de secteur
- Assurer les fonctions dédiées en poste de commandement de site
- Assurer les fonctions en centre opérationnel
- Réaliser seul une reconnaissance opérationnelle

Equipe pédagogique

- Formation dispensée par l'ENSOSP

FMPA Chaîne de commandement

- ☒ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre chef de groupe

Durée

- 1/2 journée ou 1 journée suivant la thématique abordée

Compétences attendues

- Réactivation et maintien des acquis

Equipe pédagogique

- **RP** : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / Chef de groupe minimum
- **Formateurs** : FOR ACC ou ACC PRO minimum / chef de groupe minimum

FORMATIONS SPECIFIQUES JSP



Journée inter-écoles cycle 3

- ☐ SPP
- ☐ SPV
- ☐ SDS
- ☒ JSP

Conditions d'accès

- Etre JSP 3

Durée

- 1 jour

Compétences attendues

- Veiller à la sécurité
- Intégrer la chaîne des secours en tant qu'équipier
- Réaliser un bilan
- Conditionner et transporter une victime
- Veiller au respect des règles d'hygiène

Equipe pédagogique

RP : PAE FPS / CO FOR (ou FOR ACC expérimenté)

Formateurs : PAE FPS / FOR ACC ou ACC PRO

Assistants : possible

Si les formateurs PAE FPS ne sont pas animateurs JSP prévoir en plus 1 animateur JSP

Conditions d'accès

- Les épreuves du brevet national JSP sont ouvertes aux jeunes sapeurs-pompiers présentés par l'UDSP et possédant les capacités définies par l'arrêté du 10 octobre 2008 relatif aux JSP, à partir de l'âge de seize ans et jusqu'au 31 décembre de l'année de leurs 18 ans.
- Le dossier d'inscription comprend :
 - Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport, établi par un médecin de sapeurs- pompiers habilité.
 - Une attestation de suivi et de validation de l'intégralité de la formation de JSP (JSP1, JSP2, JSP3, JSP4) établie par le président de l'association dont relève le candidat.
 - Une autorisation des parents ou des personnes investies de l'autorité parentale, s'ils sont mineurs.

Durée

- 1 jour

Compétences attendues

- Mettre en pratique les compétences acquises sur les 4 années de jeune sapeur-pompier

Équipe pédagogique

RP : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté)

Formateurs : PAE FPS / FOR ACC ou ACC PRO

Assistants : possible

Si les formateurs PAE FPS ne sont pas animateurs JSP prévoir en plus 1 animateur JSP

LES SPECIALITES



Conducteur de véhicules de secours >3.5t et <4.5t

Nouveauté

- ☒ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Être titulaire du permis B en cours de validité hors période probatoire
- Ne pas être titulaire du permis C
- Affecté en priorité dans un C.I.S. doté d'un véhicule de secours de plus de 3,5t et de moins de 4,5t

Durée

- 7 heures (fractionnement possible)

Compétences attendues

- Connaître le cadre réglementaire de la conduite opérationnelle
- Conduire un véhicule de secours d'un PTAC supérieur à 3,5 t et inférieur à 4,5 t dans le cadre de l'article R221-4-1 du code de la route

Equipe pédagogique

- **RP** : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / formateur COD VS 4,5t
- **Formateurs** : ACC PRO minimum / formateur COD VS 4,5t

Formateur COD VS 4,5 t

- ☒ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre titulaire du permis C en cours de validité
- Etre titulaire du module COD1
- Etre titulaire du module ACCPRO

Durée

1 jour

Compétences attendues

- Accompagner l'apprenant pour la conduite des véhicules de secours d'un PTAC supérieur à 3,5t et inférieur à 4,5t

Equipe pédagogique

- **RP** : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / COD 3 ou FCODVS4,5 expérimenté
- **Formateurs** : COD 3 ou FCODVS4,5 expérimenté

Permis C

- ☒ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

Etre affecté dans un CIS disposant d'au moins un engin de plus de 3.5 tonnes.

Etre âgé de 21 ans au minimum

Etre titulaire du permis VL (permis B) depuis plus de 2 ans pour les personnes ayant fait la conduite accompagnée et 3 ans pour les autres.

Priorité d'accès au personnel des CIS en déficit de conducteurs poids lourd.

Etre SPP titulaire

Etre à jour de sa visite médicale d'aptitude annuelle

Durée

- 105 heures

Compétences attendues

- Connaître et manipuler les commandes d'un véhicule poids lourd
- Assurer la sécurité à bord d'un véhicule poids lourd
- Pratiquer une conduite autonome, économique et sûre
- Maîtriser le maniement d'un poids lourd dans une circulation normale ou difficile

Equipe pédagogique

- Formation dispensée dans une auto-école agréée

Conducteur d'engin pompe COD 1

- ☒ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

Etre SPP ou SPV titulaire
Etre titulaire du permis C en cours de validité

Durée

3 jours

Compétences attendues

- Connaître le cadre réglementaire de la conduite opérationnelle
- Guider un véhicule
- Mettre en œuvre un engin pompe
- Gérer la pompe d'un engin incendie
- Gérer les anomalies de fonctionnement d'une pompe

Equipe pédagogique

- **RP** : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / COD 3
- **Formateurs** : ACC PRO minimum / COD 3

Conducteur de véhicule tout terrain VL - COD 2 VLTT



Conditions d'accès

- Etre titulaire du permis B en cours de validité
- Etre affecté prioritairement dans un CS doté d'un véhicule léger hors chemin

Durée

- 3 jours

Compétences attendues

- Connaître le cadre réglementaire de la conduite opérationnelle
- Connaître les caractéristiques techniques d'un véhicule léger hors chemin
- Conduire un véhicule léger hors chemin
- Reconnaître et analyser le terrain face à un obstacle

Equipe pédagogique

- **RP** : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / COD 3
- **Formateurs** : ACC PRO minimum / COD 3

Conducteur CCR - COD CCR

- ☐ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre titulaire du permis C en cours de validité
- Etre titulaire du COD 1
- Etre affecté dans un CS affecté d'un moyen CCR

Durée

- 2 jours

Compétences attendues

- Connaître le cadre réglementaire de la conduite opérationnelle
- Connaître les caractéristiques techniques d'un engins hors route
- Conduire un véhicule hors route
- Reconnaître et analyser le terrain face à un obstacle

Equipe pédagogique

- **RP** : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / COD 3
- **Formateurs** : ACC PRO minimum / COD 3

Conducteur de véhicule tout terrain PL-VL COD 2

- ☒ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre titulaire du permis C en cours de validité
- Etre titulaire du COD 1
- Etre affecté prioritairement dans un CS affecté d'un moyen CCF

Durée

- 5 jours

Compétences attendues

- Connaître le cadre réglementaire de la conduite opérationnelle
- Connaître les caractéristiques techniques d'un engin hors chemin
- Conduire un véhicule hors chemin
- Reconnaître et analyser le terrain face à un obstacle
- Mettre en œuvre l'auto-protection d'un engin tout terrain

Equipe pédagogique

- **RP** : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / COD 3
- **Formateurs** : ACC PRO minimum / COD 3

Conducteur MEA - COD 6

- ☒ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Être titulaire du permis c en cours de validité
- Être titulaire du COD 1
- Être affecté dans un CS affecté d'un moyen MEA

Durée

- 3 jours

Compétences attendues

Connaître les fonctionnalités et le matériel d'un moyen aérien
Connaître les possibilités d'utilisation d'un moyen aérien
Mettre en œuvre efficacement et promptement un moyen aérien
Travailler avec un moyen aérien en toute sécurité
Module incluant 2 habilitations (ROSENBAUEUR ou MAGIRUS + CAMIVA)

Équipe pédagogique

Habilitation MEA Magirus

- ☒ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

Être titulaire du permis c en cours de validité
Être titulaire du COD 6
Être amené à être conducteur d'un MEA MAGIRUS

Durée

0,5 jour

Compétences attendues

Connaître les fonctionnalités et le matériel d'un moyen aérien
Connaître les possibilités d'utilisation d'un moyen aérien
Mettre en œuvre efficacement et promptement un moyen aérien
Travailler avec un moyen aérien en toute sécurité

Equipe pédagogique

RP : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / formateur MEA MAGIRUS
Formateurs : ACC PRO minimum / formateur MEA MAGIRUS

Habilitation MEA Rosenbauer

- ☒ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

Être titulaire du permis c en cours de validité
Être titulaire du COD 6
Être amené à être conducteur d'un MEA ROSENBAUER

Durée

1 jour

Compétences attendues

Connaître les fonctionnalités et le matériel d'un moyen aérien
Connaître les possibilités d'utilisation d'un moyen aérien
Mettre en œuvre efficacement et promptement un moyen aérien
Travailler avec un moyen aérien en toute sécurité

Équipe pédagogique

RP : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / formateur MEA
MAGIRUS
Formateurs : ACC PRO minimum / formateur MEA
ROSENBAUER

Habilitation MEA Camiva

- ☒ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

Être titulaire du permis c en cours de validité
Etre titulaire du COD 6
Etre amené à être conducteur d'un MEA CAMIVA

Durée

0,5 jour

Compétences attendues

Connaître les fonctionnalités et le matériel d'un moyen aérien
Connaître les possibilités d'utilisation d'un moyen aérien
Mettre en œuvre efficacement et promptement un moyen aérien
Travailler avec un moyen aérien en toute sécurité

Equipe pédagogique

RP : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / formateur MEA
MAGIRUS

Formateurs : ACC PRO minimum / formateur MEA
ROSENBAUER

Permis bateau eaux intérieures

- ☒ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

Savoir nager 200m nage libre habillé
Etre affecté dans un CS doté d'un moyen
Etre apte médicalement

Durée

- 5 jours

Compétences attendues

- Piloter un bateau de plaisance à moteur lorsque la puissance de l'appareil propulsif est supérieure à 4,5 kilowatts.
- Connaître les règles d'une radio VHF

Equipe pédagogique

- Formation dispensée dans une auto-école agréée

Permis bateau côtier

Nouveauté

- ☒ SPP
- ☐ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

Etre SAL2 minimum sur liste d'aptitude opérationnelle
Etre titulaire d'un permis eaux intérieures

Durée

- 5 heures

Compétences attendues

Piloter un bateau de plaisance à moteur lorsque la puissance de l'appareil propulsif est supérieure à 4,5 kilowatts.
Connaitre les règles d'une radio VHF
Naviguer en mer jusqu'à 6 miles nautiques d'un abri

Equipe pédagogique

- Formation dispensée dans une auto-école agréée

Conducteur d'embarcation - COD 4

- ☒ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

Etre titulaire du permis de conduire des bateaux de plaisance
option "eaux intérieures"
Etre affecté dans un CS ou CSR affecté d'un moyen "embarcation"
Faire partie de l'équipe nautique pour les CSP

Durée

- 0,5 jours

Compétences attendues

- Analyser les différents types d'intervention
- Prendre en compte les véhicules tracteurs et les remorques
- Prendre en compte les embarcations
- Mettre en eau une embarcation de sauvetage
- Naviguer sur les différents cours et plan d'eau

Equipe pédagogique

- **RP** : FOR ACC minimum / COD 4
- **Formateurs** : ACC PRO minimum / COD 4

Formateur de conducteur hors chemin

- ☒ SPP
- ☐ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre titulaire du permis C en cours de validité
- Etre titulaire du module COD2
- Etre titulaire du module ACC PRO minimum

Durée

2 x 5 jours

Compétences attendues

- Module Formation Préventives aux Risques Routiers
- Module complémentaire conduite tout terrain

Equipe pédagogique

Formation dispensée par l'ECASC

Formateur M.E.A.

Nouveauté

- ☒ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

Etre titulaire du permis C en cours de validité
Etre titulaire du module COD6
Etre titulaire du module ACC PRO minimum
Etre affecté dans un CIS doté d'un MEA

Durée

5 jours

Compétences attendues

Accompagner l'apprenant pour l'apprentissage de la conduite et la manipulation des MEA

Equipe pédagogique

RP : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté ayant reçu une formation par le constructeur)

Formateurs : Formateur ayant reçu une formation par le constructeur

Accompagnateur de proximité



Conditions d'accès

- Etre chef d'équipe minimum ou membre de la S.D.S.

Durée

- 3 jours

Compétences attendues

- Animer une FMPPA
- Observer et analyser les activités en situation de formation
- Animer une autoévaluation pour une personne ou un groupe
- Conseiller la personne dans son organisation et ses pratiques
- Etablir des échanges entre formateurs
- Contribuer et accompagner l'intégration des apprenants de son CS
- Préparer le départ et le retour d'un agent sur ses formations

Equipe pédagogique

- **RP** : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté)
- **Formateurs** : CO FOR ou FOR ACC

Formateur accompagnateur

- ☒ SPP
- ☒ SPV
- ☒ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre chef d'équipe minimum ou membre de la S.D.S.

Durée

- 10 jours (sur 2 semaines)

Compétences attendues

- Accompagner l'apprenant dans son autodiagnostic des compétences acquises et à développer
- Co-construire, avec l'apprenant, son parcours de professionnalisation
- Former un groupe d'adultes à des fins professionnelles
- S'intégrer dans une démarche d'amélioration continue

Equipe pédagogique

- Formation dispensée par le CNFPT et encadrée par des CO FOR et FOR ACC

Concepteur de formation

- ☒ SPP
- ☐ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre FOR ACC
- Etre investi dans la filière formation

Durée

- 10 jours

Compétences attendues

- Former des formateurs-accompagnateurs,
- Superviser des formateurs-accompagnateurs et des accompagnateurs de proximité
- Analyser le travail des personnes (tâches et activités)
- Construire des parcours de formation
- Produire des documents de référence (Référentiels internes de formation et certification)
- Evaluer l'efficacité des dispositifs conçus
- Veiller à l'actualité réglementaire, scientifique et technologique en matière de formation

Equipe pédagogique

- Formation dispensée par le CNFPT et encadrée par des CO FOR

Equipier feux de forêts

- ☒ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre équipier toutes missions
- Etre affecté prioritairement dans un CS affecté d'un moyen CCF

Durée

- 3 ou 4 jours

Compétences attendues

- Evoluer dans l'environnement spécifique en feux de forêts et d'espaces naturels
- Sécuriser la zone d'intervention en feux de forêts et d'espaces naturels
- Eteindre un incendie en feux de forêts et d'espaces naturels

Equipe pédagogique

- **RP** : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / FDF 3 minimum
- **Formateurs** : FOR ACC ou ACC PRO / FDF 2 minimum

Chef d'agrès feux de forêts

- ☒ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre chef d'agrès 1 équipe avec 1 an d'ancienneté
- Etre FDF 1
- Etre affecté prioritairement dans un CS affecté d'un moyen CCF

Durée

5 jours

Compétences attendues

- Analyser le contexte, identifier les situations complexes
- Rendre compte de la situation
- Evoluer dans l'environnement spécifique en feux de forêt et d'espaces naturels
- Sécuriser la zone d'intervention en feux de forêts et d'espaces naturels
- Eteindre un incendie en feux de forêts et d'espaces naturels

Equipe pédagogique

- **RP** : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / FDF 3 minimum
- **Formateurs** : FOR ACC ou ACC PRO / FDF 3 minimum

Chef de groupe feux de forêts

- ☒ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre chef de groupe
- Etre FDF 2

Durée

- 10 jours

Compétences attendues

- Commander une opération feux de forêts jusqu'à 2 groupes d'intervention feux de forêts ou jusqu'à 6 unités feux de forêts
- Commander une opération feux de forêts en qualité de chef de secteur
- Assurer les fonctions dédiées au poste de commandement de niveau colonne feux de forêts (fonction renseignement, fonction moyens et point de transit)

Equipe pédagogique

- Formation dispensée par l'ECASC

Animateur JSP

- ☒ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Avoir suivi des séances de formation (aide moniteur)
- Etre affecté prioritairement dans un CS disposant d'une école JSP

Durée

- 5 jours

Compétences attendues

- Encadrer des jeunes sapeurs-pompiers dans le respect du cadre réglementaire
- Conduire l'animation d'un groupe de mineurs, identifier les différents comportements, construire une relation de qualité, individuelle ou collective, et prévenir toute forme de discrimination
- Organiser, animer et adapter une séquence de formation des JSP
- Mettre en pratique les séances d'activités physiques et sportives d'un jeune public

Equipe pédagogique

- **RP** : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / Animateur JSP
- **Formateurs** : FOR ACC ou ACC PRO minimum / Animateur JSP

Formateur aux premiers secours – PAE FPS



Conditions d'accès

- Etre équipier S.S.U.A.P.
- Avoir assisté à des séquences de formation (aide moniteur)

Durée – Parcours de formation

- 10 jours :
 - 3 jours de PIC F (pédagogie initiale et commune de formateur) +
 - 7 jours de PAE FPSE (pédagogie adaptée à l'emploi de formateur aux premiers secours en équipe)
- ♦ Organisation du parcours :
 - **J1 à J5** > en semaine bloquée. Comprennent 3 jours de PIC F + jours 1 et 2 de PAE FPSE
 - **J6 et J7** > jours 3 et 4 de PAE FPSE en immersion (doublure) sur des disponibilités données par le stagiaire
 - **J8** > jour 5 de PAE FPSE en groupe. Partie non immersive
 - **J9** > jour 6 de PAE FPSE en immersion (doublure) sur des disponibilités données par le stagiaire
 - **J10** > jour 7 de PAE FPSE. Examen en groupe. Partie non immersive

Compétences attendues

- Appliquer les techniques SSUAP
- Mesurer les aspects logistiques et organisationnel d'une formation
- Appliquer un scénario pédagogique
- Utiliser les matériels pédagogiques
- Animer une séquence pédagogique

Equipe pédagogique

- **RP** : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / PAE FF
- **Formateurs** : FOR ACC ou ACC PRO minimum / PAE FF

Formateur en secours routiers - FOR SR

- ☐ SPP
- ☒ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre ACC PRO minimum
- Etre chef d'équipe minimum
- Etre titulaire de la formation SR

Durée

3 jours

Compétences attendues

- Appliquer les techniques SR
- Mesurer les aspects logistiques et organisationnel d'une formation SR
- Appliquer un RIOFE SR
- Utiliser les matériels pédagogiques
- Animer une séquence pédagogique

Equipe pédagogique

- **RP :** CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / FOR FOR SR
- **Formateurs :** FOR ACC ou ACC PRO minimum / FOR FOR SR

Chef d'unité sauvetage déblaiement USAR 2

- ☒ SPP
- ☐ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

Etre USAR 1
Etre chef d'agrès une équipe
Etre ACC PRO

Durée

- 5 jours

Compétences attendues

- Maîtriser son environnement
- Organiser un secteur de travail
- Rechercher et accéder aux victimes
- Evacuer les victimes
- Conduire une opération

Équipe pédagogique

- **RP** : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / USAR 3
- **Formateurs** : FOR ACC ou ACC PRO minimum / USAR 2

Equipier/ chef d'équipe intervention RCH - RCH 2

- ☒ SPP
- ☐ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre RCH 1

Durée

- 10 jours

Compétences attendues

- Prendre en compte les risques chimiques
- Connaître l'organisation de la spécialité RCH
- Mettre en œuvre le matériel de l'équipe d'intervention
- Connaître les éléments de protection individuelle et collective
- Intervenir en milieu chimique
- Lutter contre les pollutions
- Prendre en compte le risque biologique

Equipe pédagogique

- **RP** : FOR ACC minimum / RCH 3 minimum
- **Formateurs** : FOR ACC ou ACC PRO minimum / RCH 3 minimum
- Formation qui peut être dispensée en extra départemental

Chef de CMIC – RCH3

- ☒ SPP
- ☐ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre RCH 2
- Etre chef de groupe

Durée

- 10 jours

Compétences attendues

- Prendre en compte les risques chimiques
- Connaître l'organisation des secours
- Gérer la gestion des déchets sur opération
- Prendre en compte les moyens de la CMIC
- Lutter contre les pollutions
- Prendre en compte le risque biologique
- Commander une CMIC

Equipe pédagogique

- Formation dispensée par l'ECASC

Chef d'unité SMPM

- ☒ SPP
- ☐ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre SMPM 1
- Avoir validé la journée tests SMPM

Durée

- 10 jours

Compétences attendues

- Connaître l'organisation de la spécialité SMPM
- Gérer les personnels SMPM
- Mettre en œuvre un raisonnement tactique en opération SMPM
- Définir et connaître le matériel SMPM
- Mettre en place des agrès SMPM
- Connaître les techniques d'équipement des sites
- Mettre en œuvre les techniques de sauvetage

Equipe pédagogique

- Formation dispensée par l'ECASC

Nageur sauveteur

SAV 1 / SEV

- ☒ SPP
- ☐ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre SPP depuis 3 ans minimum
- Etre apte médicalement

Durée

- 6 jours (2 x 3 jours)

Compétences attendues

- Connaître l'organisation des secours en milieu aquatique
- Mettre en œuvre les techniques individuelles en secours nautiques
- Mettre en œuvre les techniques de sauvetage
- Prendre en compte la sécurité

Equipe pédagogique

- **RP** : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / SAL 3 minimum
- **Formateurs** : FOR ACC ou ACC PRO minimum / SAL 2 minimum

Scaphandrier autonome léger SAL 1

- ☒ SPP
- ☐ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre SAV
- Etre apte médicalement

Durée

- 16 jours

Compétences attendues

- Réaliser des interventions aquatiques, subaquatiques et hyperbares jusqu'à une profondeur de 30 mètres, de jour et de nuit
- Effectuer des interventions de jour et de nuit, jusqu'à une profondeur de 30 mètres en équipe autonome
- Assurer la sécurité des manifestations et des opérations
- Assurer la conduite d'une embarcation
- Assurer la sécurité lors de l'écopage d'un avion bombardier d'eau amphibie

Equipe pédagogique

- Formation dispensée par l'ECASC ou en extra départemental

Chef d'unité SAL - SAL 2

- ☒ SPP
- ☐ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre SAL 1
- Etre apte médicalement

Durée

- 22 jours (2x11 jours)

Compétences attendues

- Effectuer des reconnaissances de jour et de nuit jusqu'à une profondeur de 50 mètres, en équipe autonome
- Encadrer des missions de prompt secours nautiques en milieu aquatique, subaquatique et hyperbare
- Assurer la sécurité des manifestations et des opérations
- Réaliser des interventions aquatiques, subaquatiques et hyperbares jusqu'à une profondeur de 50 mètres et 60 mètres, sous réserve des mesures de sécurités particulières
- Commander une unité lors d'une intervention aquatique, subaquatique et hyperbare
- Participer à une formation aquatique, subaquatique et hyperbare
- Conseiller le commandant des opérations de secours
- Assurer la conduite d'une embarcation
- Assurer un sauvetage hélitreuillé
- Réaliser une plongée en surface non libre
- Assurer la sécurité lors de l'écopage d'un avion bombardier d'eau amphibie

Equipe pédagogique

- Formation dispensée par l'ECASC

Opérateur de traitement des appels d'urgence – Opérateur de coordination opérationnelle - OTAU-OCO

- ☒ SPP
- ☐ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre susceptible d'intégrer le CTA / CODIS

Durée

- 15 jours

Compétences attendues

- S'approprier l'environnement réglementaire technique et administratif applicable en salle opérationnelle
- Contribuer à l'efficacité du système d'information et de communication
- Déclencher les moyens de secours
- Gérer et coordonner les moyens de secours engagés sur une intervention
- Gérer la fin de l'intervention et son suivi administratif

Equipe pédagogique

- **RP** : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / OFF SIC
- **Formateurs** : FOR ACC ou ACC PRO minimum / OTAU-OCO minimum
- Formation qui peut être dispensée en extra départemental

Chef de salle opérationnelle

- ☒ SPP
- ☐ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Être affecté au CTA/CODIS en tant que chef de salle ou adjoint
- Être OTAU / OCO

Durée

- 7 jours

Compétences attendues

Encadrer et coordonner l'activité des opérateurs et chefs opérateurs de salle opérationnelle
Superviser et exploiter des systèmes d'information et de communication des salles opérationnelles
Coordonner l'activité opérationnelle de la salle

Équipe pédagogique

- Formation dispensée par l'ECASC

Agent prévention

- ☒ SPP
- ☐ SPV
- ☐ SDS
- ☐ JSP

Conditions d'accès

- Etre chef d'agrès tout engin
- Etre lieutenant ou affecté au service prévention ou prévision

Durée

- 10 jours

Compétences attendues

- Connaître la réglementation en matière de prévention
- Avoir des connaissances sur les structures batimentaire
- Etudier des dossiers de prévention

Equipe pédagogique

- Formation dispensée par l'ENSOSP ou CNFPT

Préventionniste

Conditions d'accès

- Etre chef de groupe depuis 1 an ou etre chef d'agrès depuis 5 ans
- Etre affecté au service prévention ou prévision

Durée

- 20 jours

Compétences attendues

- Connaitre la réglementation en matière de prévention
- Etudier des dossiers de prévention
- Contrôler des établissements recevant du public

Equipe pédagogique

- Formation dispensée par l'ENSOSP

Opérateur des activités physiques - EAP1

Conditions d'accès

Etre SPP depuis 3ans minimum et apte toutes missions

Durée

- 5 jours

Compétences attendues

Appliquer le programme de santé sécurité par l'activité physique à partir d'une programmation préétablie par l'éducateur et sous l'autorité du chef de centre

Animer les séances d'activité physique dans le respect des règles de sécurité pré-déterminées

Gérer la mise à disposition et l'installation des matériels requis ou adaptés

Rendre compte régulièrement à l'éducateur et à sa hiérarchie à partir du premier niveau d'analyse de la mise en œuvre du programme

Assister l'éducateur dans l'évaluation de la condition physique des SP

Equipe pédagogique

RP : CO FOR (ou FOR ACC expérimenté) / EAP 3minimum

Formateurs : FOR ACC ou ACC PRO minimum / EAP2 minimum

/ FORMATIONS HORS DEPARTEMENT



LES FORMATIONS HORS CNFPT

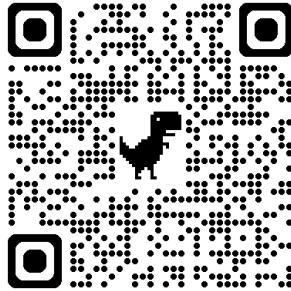
FORMATION	ORGANISME DE FORMATION	NOMBRE DE PLACES ENVISAGEES
CONDUITE		
Formation Préventive aux Risques Routiers	ECASC	2
Module Complémentaire conduite TT	ECASC	2
DRONE		
Opérateur Drone de Sécurité Civile	ECASC	1
Officier de liaison aéronefs télépiloté	ECASC	1
Risques Inondation	ECASC	0
ENCADREMENT DES ACTIVITES PHYSIQUE		
EAP2	CNFPT	1
EAP3	CNFPT	0
PRAP	CNFPT	1
TOP	CNFPT	1 session
FEUX DE FORET		
CHEF DE GROUPE FEUX DE FORETS	ECASC	4
CHEF DE COLONNE FEUX DE FORÊTS	ECASC	2
CHEF DE SITE FEUX DE FORÊTS	ECASC	1
AER2	ECASC	1
AER3	ECASC	0
Analyste FDF	ECASC	1
PREVENTION / PREVISION		
Module complémentaire ICPE	ENSOSP	1
Module complémentaire IGH	ENSOSP	0
Formation de perfectionnement CTS	ENSOSP	2
Formation de perfectionnement droit et prévention	ENSOSP	0

Formation de perfectionnement extinction automatique à l'eau	ENSOSP	1
Formation de perfectionnement GN8	ENSOSP	0
Formation de perfectionnement ISI	ENSOSP	2
Formation de perfectionnement comportement au feu	ENSOSP	1
Formation de perfectionnement Tunnels	ENSOSP	1
Formation de perfectionnement SSI	ENSOSP	1
Formation de perfectionnement Gares	ENSOSP	0
Investigateur RCCI	ENSOSP	2
RISQUE RADIOLOGIQUE		
RAD3	ECASC	0
RISQUE CHIMIQUE		
RCH3	ECASC	2
NAUTIQUE		
SAL1	ECASC ou autre SDIS	4
SAL 2	ECASC	1
SAL 3	ECASC	0
SAL SNL1	ECASC	3
SAL SNL2	ECASC	0
Conducteur d'engins nautiques fort courant inondation	ECASC	1
Vérificateur EPI	ECASC	1
SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION		
OFF SIC	ECASC	3
COM SIC	ECASC	0
Secours en Milieu Périlleux et Montagne		
Sauveteur GRIMP	ECASC	1

Chef d'unité GRIMP	ECASC	2
Module complémentaire "Neige" GRIMP	ECASC	4
Vérificateur d'EPI	ECASC	1
Secours milieu périlleux - ARI / Elagage	ECASC	0
Secours milieu périlleux - opérations div.	ECASC	0
Secours milieu périlleux - perfectionnement technique déport	ECASC	2
Secours milieu périlleux - perfectionnement technique terrain naturel	ECASC	0
Secours milieu périlleux - intervention sur manège	ECASC	0
Tronc commun		
Officier de liaison - tuerie de masse	ENSOSP	0
Formation complémentaire risque hydrogène et multi-énergies	ENSOSP	2
Formation complémentaire hydrocarbures et liquides inflammables	ENSOSP	2
Formation complémentaire risques agricoles	ENSOSP	2
Formation complémentaire feux en tunnels et milieux clos de grande longueur	ENSOSP	0
Gestion de crise pour officiers SP en interservices	ENSOSP	0
Unité de Sauvetage Appui et Recherche		
Chef d'unité USAR	ECASC ou autre SDIS	2
Chef de section USAR	ECASC	0
Risques bâtementaires	ECASC	4

LES FORMATIONS CNEPT

Le catalogue de formation du CNFPT est accessible en ligne : [CNFPT | Centre National de la Fonction Publique Territoriale](#)

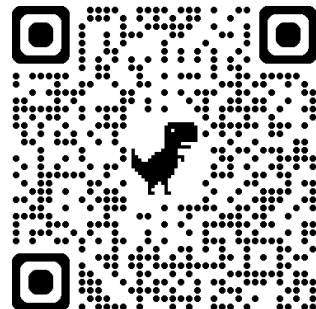


Catalogue CNFPT

Les pré-inscription se font en ligne en suivant la procédure décrite dans la base documentaire du portail du SDIS / GRH / SERVICE FORMATION/ Candidatures stagiaires/formateurs / la préinscription aux formations CNFPT : [Portail du SDIS 03 - LA PREINSCRIPTION AUX FORMATIONS CNFPT](#)



Pour voir la procédure

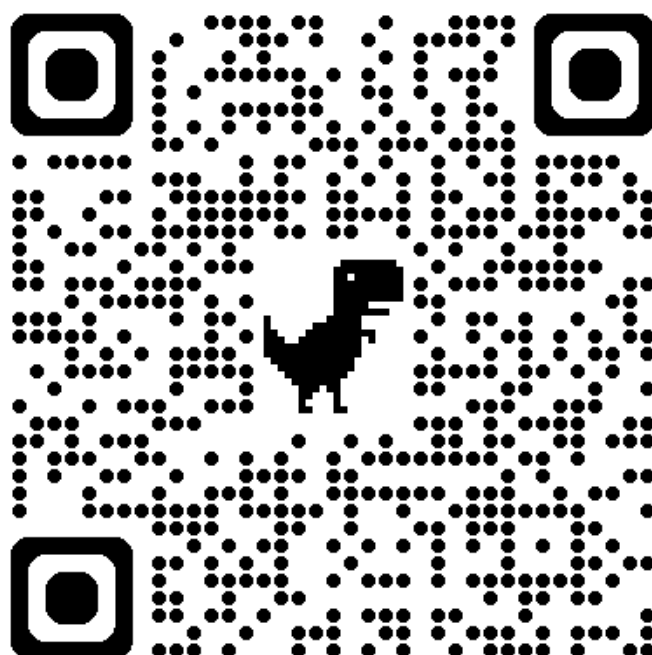


Pour s'inscrire



FICHE DE CANDIDATURE 2026

Pour accéder à l'hébergement de la [Fiche de candidature 2026](#),
scannez ce QR code ou cliquez sur le lien:



https://portail.sdis03.fr/jcms/ij_256450/fiche-de-candidature-2026

(portail du SDIS, Base documentaire, GRH, Service Formation, Candidatures Stagiaire/Formateur)

PLANIFICATION 2026

- JSP
- FI SPP - SPV
- Perfectionnement -
- Spécialités
- Formations de la SDS
- Formations dédiées aux PATS
- Commissions de validation
- Evénements

	jeu 01	ven 02	sam 03	dim 04	lun 05	mar 06	mer 07	jeu 08	ven 09	sam 10	dim 11	lun 12	mar 13	mer 14	jeu 15	ven 16	sam 17	dim 18	lun 19	mar 20	mer 21	jeu 22	ven 23	sam 24	dim 25	lun 26	mar 27	mer 28	jeu 29	ven 30	sam 31	
FMPA Animateur JSP										Etat major 1														Etat major 2							Etat major 3	
Tests de recrutement SPV									Session 1																							
Apprenant					FI SPP																											
Equipier Prompt Secours Week-ends										GT Sud Jour 1/5								GT Sud Jour 2/5							GT Sud Jour 3/5						GT Sud Jour 4/5	
Equipier SSUAP Semaine					GT Ouest 1							FI SPP							FI SPP													
Equipier PPABE																		GT Nord 1 Jour 1/3							GT Nord 1 Jour 2/3	GT Nord 1 Jour 3/3						
Prérequis Equipier INC Semaine																			GT Ouest 1													
Equipier SR																										FI SPP						
GOC CATE																										Etat major 1						
F COD VS 4,5 (Véhicules du SIS 3,5T<4,5T)																			GT Nord 1										GT Ouest 1		GT Sud 1	
Formateur aux premiers secours - PAE FPS																			Etat major 1 Jour 1/10	Etat major 1 Jour 2/10	Etat major 1 Jour 3/10	Etat major 1 Jour 4/10	Etat major 1 Jour 5/10									
Formation Continue de Formateurs PSE										CFIS Session 2025																						
FMPA FOR FOR SR														CFIS 1																		
FMPA FFTEA																											CFIS 1					
FMPA SMPM								Session 1.1				Session 1.2			Session 1.3				Session 1.4							Session 1.5						
FMPA RCH 1 et 2																					GT Ouest 1.1	GT Ouest 1.2										
FMPA SAL						SAL 1.1							SAL 1.2							SAL 1.3									SNL 1.1	SNL 1.2	SNL 1.3	
FMPA USAR 1 et 2									Session 1.1							Session 1.2								Session 1.3								Session 1.4
Commissions de validation																											Etat major 1					

- JSP
- FI SPP - SPV
- Perfectionnement -
- Spécialités
- Formations de la SDS
- Formations dédiées aux PATS
- Commissions de validation
- Evènements

		dim 01	lun 02	mar 03	mer 04	jeu 05	ven 06	sam 07	dim 08	lun 09	mar 10	mer 11	jeu 12	ven 13	sam 14	dim 15	lun 16	mar 17	mer 18	jeu 19	ven 20	sam 21	dim 22	lun 23	mar 24	mer 25	jeu 26	ven 27	sam 28
	Equipier Prompt Secours Week-ends							GT Sud Jour 5/5																					
	Equipier Prompt Secours Semaine									Bellenaves Le Veurdre Le Donjon Saint Yorre Commentry						Bourbon Souvigny Commentry													
	Equipier SSUAP Week-ends																												GT Ouest Jour 1/5
	Equipier SSUAP Semaine																GT Nord 1												
	Equipier PPABE						GT Ouest 1 Jour 1/3	GT Ouest 1 Jour 2/3	GT Ouest 1 Jour 3/3								FI SPP Jour 1/3	FI SPP Jour 2/3	FI SPP Jour 3/3					GT Nord 1					
	Prérequis Equipier INC Semaine		FI SPP																										
	Equipier INC									FI SPP - CSF										FI SPP				FI SPP					
	FMPA Chef de centre						Etat major 1																						
	F COD VS 4,5 (Véhicules du SIS 3,5T<4,5T)							GT Nord 2							GT Ouest 2														GT Sud 2
	FMPA FOR SR			CFIS 1																				CFIS 2					
	FMPA FTEA					CFIS 1																							
	COD 1											FI SPP																	
	COD CCR																										GT Nord 1		
	COD 6 MAGIRUS					Session 1																							
	EAP 1		CFIS																										
	FMPA EAP 1 et 2												Session 1																
	FDF 1 seul				FI SPP																								
	FMPA SMPM																			Session 2.1					Session 2.2				
	FMPA RCH 1 et 2				GT Ouest 1.3		GT Ouest 1.4																			GT Sud 1.1		GT Sud 1.2	
	FMPA USAR 1 et 2						Session 1.5																						
	Commissions de validation									Etat major 2														Etat major 3					



mars 2026

- JSP
- FI SPP - SPV
- Perfectionnement -
- Spécialités
- Formations de la SDS
- Formations dédiées aux PATS
- Commissions de validation
- Evénements

	dim 01	lun 02	mar 03	mer 04	jeu 05	ven 06	sam 07	dim 08	lun 09	mar 10	mer 11	jeu 12	ven 13	sam 14	dim 15	lun 16	mar 17	mer 18	jeu 19	ven 20	sam 21	dim 22	lun 23	mar 24	mer 25	jeu 26	ven 27	sam 28	dim 29	lun 30	mar 31	
Journée inter écoles cycle 3														CFIS 1							CFIS 2							CFIS 3				
Brevet																											Cadrage - CFIS					
Animateur JSP		Etat major 1																														
Tests de recrutement SPV						Session 2																										
Apprenant						Etat major 1																										
Equipier Prompt Secours Semaine									GT Sud 1																							
Equipier SSUAP Week-ends							GT Ouest Jour 2/5							GT Ouest Jour 3/5							GT Ouest Jour 4/5							GT Ouest Jour 5/5				
Equipier SSUAP Semaine																						GT Sud 1										
Equipier PPABE														GT Sud 1 Jour 1/3							GT Sud 1 Jour 2/3	GT Sud 1 Jour 3/3										
Equipier INC		FI SPP							FI SPP																						CFIS 1	
FMPA Chaine de Cdt - Département						Session 1.1				Session 1.2																						
Sous officiers de garde																	FMPA Session 1															
FMPA FOR SR						CFIS 3										CFIS 4																
FMPA FTEA																							CFIS 2					CFIS 3			CFIS 4	
COD 2																GT Ouest 1																
FMPA COD 2																												GT Ouest Sessions 1 et 2		GT Sud Sessions 1 et 2		
COD 2 VLTT		Session 1																														
Prévention des risques routiers (partie 1 ex COD 3) Module complémentaire conduite tout terrain (partie 2 ex COD 3)									ECASC 1																						ECASC 1	
FMPA télépilote de drone																					FMPA 1/2											
FDF 1 intégré																								NORD								
FDF 2																							NORD									
FMPA SMPM		Session 2.3							Session 2.4					Session 2.5																		
FMPA RCH 1 et 2					GT Sud 1.3							GT Nord 1.1											GT Nord 1.2								GT Nord 1.3	
SAV - SEV																								SAV								
FMPA SAV - SEV			SAV 1.1							SAV 1.2	SAV 1.3																					
FMPA SAL				SAL 2.1												SAL 2.2																
FMPA USAR 1 et 2						Session 2.1															Session 2.2											
Commissions de validation									Etat major 4															Etat major 5								

- JSP
- FI SPP - SPV
- Perfectionnement -
- Spécialités
- Formations de la SDS
- Formations dédiées aux PATS
- Commissions de validation
- Evènements

[illegible]

Fête du travail

Commemoration 8 mai 1945

Fête de l'Ascension

Lundi de Pentecôte

[illegible]

[illegible]

Fête nationale

[illegible]



Diagramme de la structure de la formation :

- JSP
- FI SPP - SPV
- Perfectionnement -
- Spécialités
- Formations de la SDS
- Formations dédiées aux PATS
- Commissions de validation
- Evènements

[illegible]

[illegible]

- JSP
- FI SPP - SPV
- Perfectionnement -
- Spécialités
- Formations de la SDS
- Formations dédiées aux PATS
- Commissions de validation
- Evénements

	jeu 01	ven 02	sam 03	dim 04	lun 05	mar 06	mer 07	jeu 08	ven 09	sam 10	dim 11	lun 12	mar 13	mer 14	jeu 15	ven 16	sam 17	dim 18	lun 19	mar 20	mer 21	jeu 22	ven 23	sam 24	dim 25	lun 26	mar 27	mer 28	jeu 29	ven 30	sam 31	
Module complémentaire INC																													Sessions 1 et 2	Sessions 3 et 4	Session 5	
Equipier Prompt Secours Week-ends			GT Nord Jour 3/5							GT Nord Jour 4/5							GT Nord Jour 5/5															
Equipier Prompt Secours Semaine																			GT Nord 2													
Equipier SSUAP Semaine																										GT Sud 3						
Equipier PPABE																								GT Ouest 3 Jour 1/3								
Prérequis Equipier INC Week-ends			GT Ouest 2 Jour 4/4																													
Prérequis Equipier INC Semaine												GT Sud 1																				
Equipier INC																										CFIS 8						
Equipier SR					CFIS 4																											
GOC Chef d'équipe SPV																	CFIS 7															
Chef d'équipe SPV Semaine																			CFIS 7													
Chef d'équipe SPV Week-ends			CFIS 6 Jour 4/5							CFIS 6 Jour 5/5																						
Chef d'agrès 1 équipe SSUAP SPV												CFIS 4																				
Chef d'agrès 1 équipe PPABE SPV																CFIS 4																
Chef d'agrès 1 équipe SR SPV					CFIS 3																											
Chef d'agrès tout engin SPV																			CFIS 6													
Chef de centre et Adjoint					Etat major 1																											
COD 1															Session 4																	
COD 2					GT Sud 1																											
FMPA COD 2																	GT Sud Sessions 7 et 8															
COD CCR																														Session 4		
FMPA SMPM													Session 4.1	Session 4.2	Session 3.5																	
FMPA RAD 1 et 2								Montluçon 2.1																			Montluçon 2.2					
FMPA SAV - SEV	Session 3.1 - Tests	Session 3.2 Tests										Session 3.3 - Tests							SEV													
FMPA SAL					SAL 4.2																											
FMPA USAR 1 et 2									Session 3.3							Session 3.4								Session 3.5								
Commissions de validation												Etat major 19															Etat major 20					



novembre 2026

- JSP
- FI SPP - SPV
- Perfectionnement -
- Spécialités
- Formations de la SDS
- Formations dédiées aux PATS
- Commissions de validation
- Evénements

	dim 01	lun 02	mar 03	mer 04	jeu 05	ven 06	sam 07	dim 08	lun 09	mar 10	mer 11	jeu 12	ven 13	sam 14	dim 15	lun 16	mar 17	mer 18	jeu 19	ven 20	sam 21	dim 22	lun 23	mar 24	mer 25	jeu 26	ven 27	sam 28	dim 29	lun 30
Tests de recrutement SPV													Session 6																	
Apprenant													Etat major 5																	
Equipier Prompt Secours Semaine																														GT Ouest 2
Equipier SSUAP Week-ends							GT Sud Jour 1/5						GT Sud Jour 2/5								GT Sud Jour 3/5								GT Sud Jour 4/5	
Equipier SSUAP Semaine																							GT Ouest 4							
Equipier PPABE							GT Ouest 3 Jour 2/3	GT Ouest 3 Jour 3/3																						
Equipier INC																CFIS 9														
Equipier SR		CFIS 5																												
GOC Chef d'équipe SPP					CFIS 1																									
Chef d'équipe SPP						CFIS 1			CFIS 1			CFIS 1																		
GOC Chef d'équipe SPV														CFIS 8							CFIS 9									
Chef d'équipe SPV Semaine																CFIS 8	CFIS 8						CFIS 9							
Chef d'agrès tout engin SPV																CFIS 7	CFIS 7						CFIS 8							
Chef d'agrès 1 équipe PPABE SPP																														CFIS 2
FMPA Chef de centre						Etat major 4																								
ACC PRO					GT Nord 1														GT Sud 1								GT Ouest 1			
Formation Continue de Formateur de Formateurs				CFIS 1									CFIS 2																	
Formation Continue de Formateurs PSE																							GT Sud 1	GT Nord 1	GT Ouest 1					
FMPA télépilote de drone																					FMPA 2/2									
FMPA EAP 1 et 2																	Session 2													
FMPA SMPM		Session 4.3	Session 4.4	Session 4.5																			Session 5.1	Session 5.2	Session 5.3					
FMPA RAD 1 et 2					Montluçon 2.3													Montluçon 2.4									Montluçon 2.5			
FMPA RCH 1 et 2		Montluçon 2.1				Montluçon 2.2										Vichy 2.1				Vichy 2.2										
FMPA SAL									SAL 5.1							SAL 5.2	SAL 5.3													
Commissions de validation										Etat major 21														Etat major 22						



décembre 2026

- JSP
- FI SPP - SPV
- Perfectionnement - Professionnalisation
- Spécialités
- Formations de la SDS
- Formations dédiées aux PATS
- Commissions de validation
- Evénements

	mar 01	mer 02	jeu 03	ven 04	sam 05	dim 06	lun 07	mar 08	mer 09	jeu 10	ven 11	sam 12	dim 13	lun 14	mar 15	mer 16	jeu 17	ven 18	sam 19	dim 20	lun 21	mar 22	mer 23	jeu 24	ven 25	sam 26	dim 27	lun 28	mar 29	mer 30	jeu 31
Equipier Prompt Secours Semaine																															
Equipier SSUAP Week-ends					GT Sud Jour 5/5																										
Equipier SSUAP Semaine							GT Nord 4																								
Equipier PPABE				GT Nord 4 Jour 1/3	GT Nord 4 Jour 2/3	GT Nord 4 Jour 3/3																									
Chef d'agrès 1 équipe SSUAP SPP							CFIS 2																								
Chef d'agrès 1 équipe PPABE SPP														CFIS 2																	
Chef d'agrès 1 équipe SR SPP														CFIS 2																	
Chef d'agrès 1 équipe MEA SPP			CFIS 2																												
FMPA Chaine de Cdt - Département		Session 4.1									Session 4.2																				
Formation Continue de Formateurs PSE									GT Sud 1		GT Nord 1	GT Ouest 1	CFIS 1																		
FMPA SMPM			Session 5.4	Session 5.5																											
Commissions de validation								Etat major 23										Etat major 24													

Noël

